



Ce projet est financé par
l'Union européenne



**PROJET D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION
SUR LES RISQUES ET DANGERS DE LA MIGRATION
IRRÉGULIÈRE ET LA PROMOTION DE LA LIBRE
CIRCULATION DANS L'ESPACE CEDEAO**

UNITÉ DE GESTION DU PROJET

**RÉPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE- UN BUT- UNE FOI**

**TERMES DE RÉFÉRENCES POUR L'ÉTUDE DE CAUSALITÉ ENTRE MIGRATION ET
CHANGEMENT CLIMATIQUE AU MALI.**

Octobre 2020



I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les pays africains situés au sud du Sahara sont majoritairement touchés par les effets paupérisant de la sécheresse et de la désertification. Les conséquences les plus visibles sont l'extension de la pauvreté, la dégradation des terres de parcours, la déforestation, la perte de la fertilité des sols et une baisse des rendements agricoles.

Les changements environnementaux et les catastrophes naturelles ont toujours été des facteurs déterminants dans le processus de migration. De plus, du fait du changement climatique, le réchauffement global est aujourd'hui un fait (+0,85 °C au cours de la période 1880–2012) provoquant des dégradations progressives des écosystèmes tandis que les phénomènes météorologiques extrêmes gagnent en fréquence et en intensité. Ces deux catégories de phénomènes - à déclenchement lent ou soudain - impactent la vie des populations de différentes manières : réduction ou disparition complète des moyens de subsistance, nécessité de fuir face à une catastrophe soudaine, impacts sur la santé sur le long terme, etc. La décision ou l'obligation de migrer est souvent liée à de nombreux facteurs dont il est souvent difficile d'isoler les facteurs climatiques et environnementaux (IOM Outlook on Migration, Environment and Climate Change, 2014).

Le Mali possède une longue histoire d'émigration et est également devenu un lieu de transit important pour les flux migratoires à l'intérieur de la région et au-delà. Le pays se caractérise par des tendances migratoires variées – pratiques culturelles encourageant la migration comme rite de passage pour les jeunes hommes, migration circulaire et saisonnière, mouvements de nomades et d'éleveurs.

La migration au Mali est essentiellement déclenchée par des pressions économiques et environnementales interdépendantes, et par les incidences des récents conflits dans la région:

Pour ce qui concerne les facteurs environnementaux, les sécheresses chroniques qui ont sévi dans toute la région du Sahel ces dernières années ont régulièrement provoqué de vastes mouvements de population, permanents ou saisonniers. Tout récemment, la grave sécheresse de 2011 a été à l'origine d'une crise alimentaire aiguë dans l'ensemble du Sahel et a débouché sur une forte diminution de la production agricole au Mali. L'économie malienne reposant principalement sur l'agriculture, les changements environnementaux peuvent avoir de profondes répercussions sur les moyens de subsistance, en particulier dans les zones rurales. De nos jours les liens étroits entre désertification et migrations surtout en zones rurales ne sont plus à démontrer

En effet au Mali comme dans de nombreux autres pays touchés par le fléau de la désertification, les habitants des zones hostiles en l'absence d'alternatives viables sont contraints de migrer vers des zones plus clémentes du pays et d'autres passent les frontières. Ces migrations qui participent largement à l'aggravation des pressions sur les ressources naturelles et l'environnement en général sont à l'origine de tensions et conflits sociaux lourds de conséquences

À partir de ces constats empiriques, il est normal de se poser des questions et de chercher à y apporter des réponses fondées.

Bien avant la reconnaissance et l'acceptation de la notion même de « changements climatiques » comme un phénomène global planétaire, il est empiriquement établi que diverses régions du monde, dont notamment la zone Sahara-Sahel, ont été confrontées à des manifestations écolo-climatiques durables, voire permanentes. Il en est ainsi de l'assèchement continu de cette zone, des sécheresses cycliques et baisse constante de la pluviométrie, de l'avancée continue de la désertification, de la poussée démographique, de



la concurrence accrue pour l'accès aux ressources naturelles et l'amenuisement de leurs réserves, les conflits qui en découlent, les crises politiques, économiques et ou sociales, les catastrophes naturelles, etc.

Au même moment, cette vaste zone accolée à la savane a été le berceau de grandes et multiples formations étatiques, nées, agrandies, remodelées et mortes, généralement dans la violence.

Tous ces facteurs sont largement reconnus comme une menace pour la paix et la sécurité des populations, surtout vulnérables.

C'est pourquoi, un éclairage historique et holistique de la thématique serait un atout pour une meilleure compréhension des manifestations actuelles des migrations et de leurs causes.

La réalisation de l'étude permettra d'établir des liens de causalité précis entre les effets du changement climatique et ses conséquences dont la dégradation des ressources naturelles et ses impacts sur les flux migratoires.

Le projet d'Information et de sensibilisation sur les risques et dangers de la migration irrégulière et de promotion de la libre circulation des personnes dans l'espace CEDEAO, mise en œuvre par l'Agence espagnole pour la Coopération internationale au développement (AECID), en partenariat avec le Ministère des Maliens de l'Extérieur, à travers le financement de l'Union européenne, dans le cadre du Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) (fenêtre du Sahel), en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacés en Afrique », contribue à appuyer le Gouvernement du Mali dans la mise en œuvre de la politique nationale de migration (PONAM).

La présente étude vise à mieux connaître les causes profondes des migrations, en particulier, celles motivées par la dégradation du milieu de vie des populations à cause du changement climatique.

II- OBJECTIF GENERAL

L'objectif global est d'identifier les liens de causalité entre le changement climatique et les migrations au Mali.

III- OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

De manière spécifique, l'étude vise à :

- Identifier les liens de causalité entre les migrations et la dégradation des ressources naturelles ;
- Identifier l'impact de la migration climatique sur le développement local, régional et national ;
- Identifier les zones à forte migration climatique (zone de départ, zone de transit et zone d'accueil);
- Proposer des recommandations visant à atténuer les effets de la migration climatique.



IV- RÉSULTATS ATTENDUS :

Les résultats attendus sont les suivants

- Les liens de causalité entre la migration et la dégradation des ressources sont connus ;
- quelques initiatives ou de solutions préventives aux mouvements migratoires liés à la dégradation de l'environnement sont proposées ;
- quelques mesures de protection pour les migrations environnementales ou climatiques sont proposées ;
- Les déplacements de population humaine en lien avec les dégradations de l'environnement sont connus.

V- Portée de l'étude :

L'étude porte sur l'analyse du rôle des effets du changement climatique et plus largement des dégradations environnementales sur les migrations des populations

VI . PRODUIT LIVRABLE

- Un document de référence/proposition initial ne dépassant pas 5 pages en utilisant les caractères de type « Arial » taille de la police 12 avec simple espacement.
- Un rapport exhaustif bien rédigé/guidé par la recherche conformément aux TDR et aux points de vue et commentaires des acteurs et ne dépassant pas 50 pages en utilisant «Arial » taille de la police 12 avec simple espacement.
- Un résumé analytique ne dépassant pas 2 pages (Arial taille de la police 12).

VII. MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

- L'étude se déroulera selon les étapes suivantes :
- Revue documentaire ;
- Collecte d'informations ;
- Analyse et traitement des données collectées ;
- Production et validation des rapports (rapport provisoire et rapport définitif)

Chaque rapport sera validé au cours d'une séance de travail organisée par l'unité de gestion du projet.

VIII. MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements se feront comme suit : 50% des frais convenus à la signature du contrat et le solde de 50% à l'achèvement satisfaisant du travail.

IX. SPÉCIFICATIONS DE LA CONSULTANTE/DU CONSULTANT :

Pour mener l'étude, le projet recrutera un(e) consultant(e), personne morale ou physique répondant aux qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire, de préférence un diplôme supérieur aux niveaux de maîtrise ou de doctorat en sciences politiques ou sociales, ou environnementale ;
- Connaissances dans le domaine des changements climatiques, dégradation naturelle et migration;
- Capacité d'appréhender l'importance corrélationnelle des trois composantes à examiner, de leurs synergies et des problématiques connexes
- Expérience pratique en méthodes et techniques de recherche ;
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles ;
- Bonne capacité à travailler en équipe et bon sens du relationnel avec les partenaires ;
- Bonnes aptitudes interpersonnelles et organisationnelles ;
- Connaissance approfondie des dimensions humaines, économique et géographiques de la sous-région du Sahel et du Sahara.
- Excellente maîtrise du français.

X. DURÉE DE L'ÉTUDE

- La durée de la consultation est de 30 jours calendaires au maximum à partir de la date de notification du marché ;
- Le consultant proposera une méthodologie dans son offre technique. Cette méthodologie sera validée par une commission ;
- Le consultant fournira une note de cadrage de l'étude dans un délai de 4 jours calendaires.

XI. SOUMISSION DES OFFRES

Les consultants sont invités à soumettre des offres technique et financière :

11.1. Offre technique

L'offre technique devra présenter la compréhension du consultant du mandat et des attentes du projet, la méthodologie proposée, un calendrier indicatif des activités.

La proposition technique doit être présentée de manière concise et structurée dans l'ordre suivant de façon à inclure, de manière limitative, les informations suivantes :



- Le CV détaillé en faisant clairement ressortir les mandats réalisés en lien avec la consultation ainsi que les copies des attestations issues des prestations similaires ;
- La compréhension des besoins et des services attendus à travers l'interprétation des termes de référence ;
- L'approche et les méthodes suggérées pour traiter les différentes parties exigées par les termes de référence, y compris une liste détaillée des données et informations à collecter et des méthodes de collecte proposées ainsi que des structures, institutions et personnes ressources à contacter, le plan de travail provisoire, les produits à livrer, les échéances correspondantes.

11.2. Offre financière

L'offre financière doit être présentée selon le modèle suivant :

N°	Composante du prix	Durée (J)	P.U	Montant (FCFA)
1	Honoraire			
2	Déplacement			
3				
4	Autres frais			
	Total			

XII. DEPOT DES OFFRES

Conformément aux procédures en cours, **les soumissionnaires devront déposer au plus tard le 27 octobre 2020 à 12 heures TU**, leurs offres contenant la proposition technique et la proposition financière dans deux enveloppes séparées, le tout dans une grande enveloppe avec référence de l'offre au secrétariat de l'UGP, **sis à Hamdallaye ACI 2000 (contigu à la CNDH)** Téléphone : (00223) 93 61 03 42.

Après examen des dossiers par la Commission de dépouillement, le (la) candidat(e) retenu(e) sera contacté (e) directement par l'UGP.

XIII. ÉVALUATION DES OFFRES

Une commission d'évaluation composée de l'UGP, du MME, de l'AECID sera mise en place. L'évaluation des offres se fera en deux étapes :

1. Évaluation des propositions techniques ;
2. Évaluation des offres financières.

Le rapport d'évaluation sera transmis à l'UE pour validation.

13.1. Évaluation technique

Les propositions techniques seront évaluées selon les critères et la pondération suivants :

Critères d'évaluation	Pondération
Diplôme universitaire, de préférence un diplôme supérieur aux niveaux de maîtrise ou de doctorat en sciences politiques ou sociales, en études internationales, en droit ou dans un domaine lié au développement	20
Expériences dans les domaines de la gestion des migrations et/ou de l'intégration en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement sur la libre circulation des personnes et biens dans l'espace CEDEAO ;	15
Expérience pratique en méthodes et techniques de recherche ;	20
Compréhension des TDR	10
Méthodologie de travail proposée	35
Total	100

Seules les offres financières des soumissionnaires dont la proposition technique a obtenu un minimum de 60 points sur 100 seront examinées.

13.2. Évaluation financière

Budget maximum : 8 000 euros

Les soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation technique seront évalués financièrement selon la formule suivante :

$$\text{Note financière d'une offre } x = \frac{\text{Montant de l'offre moins disante}}{\text{Montant de l'offre } X} \times 100$$

13.3. Évaluation finale : C'est une pondération de l'offre technique et financière selon la formule suivante :

$$\text{Note globale} = \text{Note technique} \times 70\% + \text{note financière} \times 30\%$$

XIV. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les documents et tous contenus préparés par la/le consultant(e) dans le cadre du présent travail seront et resteront la propriété du projet MME/EU/AECID et de chacune de ces institutions.